

PROCÈS VERBAL
44^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE
Le 26 novembre 2022 à 13h30

Présences :

La Fédération franco-ténoise (FFT)	Jean-François Pitre , président Océane Coulaudoux , administratrice Audrey Fournier , directrice générale Jacques-Benoît Roberge , administrateur Marie-Christine Aubrey , administratrice
MEMBRES RÉGULIERS CORPORATIFS	
Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY)	Étienne Croteau , président du CA
Association franco-ténoise du Sud et de l'Ouest (AFTSO)	Mila Benoit , directrice générale Eugène Gagnon , délégué
MEMBRES ASSOCIÉS	
Médias ténois	Natalie Labossière , présidente Médias ténois
MEMBRES RÉGULIERS INDIVIDUELS	
	Kanda Kola Gnama Oscar Aguirre Catherine Kelterbaum Isidore, Guy-Makaya Angélique Ruzindana Patrice Lapointe Jacques Lamarche Natalie Labossière

OBSERVATEURS ET INVITÉS	
Personnel de la FFT	Audrey Fournier , direction générale Dominique Poirier , communications Flora Camuzet , services administratifs Sophie Lubet , RTS Lisa Boisneault , CFA Marie-Pierre Poirier , CITNO
Représentants de la FFT sur les tables nationales	Jacques Lamarche , Commission nationale des parents francophones (CNPFF) – Marie Christine Aubrey , Fédération des aînés et aînées francophones et acadiennes (FAAFC) - Roxane Valade , Société santé en français (SSF) - <i>absence motivé mais rapport soumis</i> Jean-François Pitre , Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) Natalie Labossière , Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
Gouvernement des TNO	Benoit Boutin , directeur général du Secrétariat aux affaires francophones (SAF).
Commissariat aux langues officielles du Canada	Frédéric Nolet , agent principal d'engagement régional
Patrimoine canadien	Réal Déquier , gestionnaire régional, en ligne Caroline Lafontaine , conseillère principale des programmes
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	Geneviève Therrien , agente d'établissement, Réseau de l'établissement.

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'Assemblée

Monsieur Jean-François Pitre, président de la Fédération Franco-Ténoise (FFT), salue tous les délégués et invités en les remerciant de leur présence. Il remercie également nos bailleurs de fonds et partenaires pour leur présence:

- Benoit Boutin, directeur général, Secrétariat aux affaires francophones des Territoires.
- Frédéric Nolet, agent principal d'engagement régional, Commissaire aux langues officielles du Canada.
- Caroline Lafontaine, conseillère principale de programmes, Patrimoine canadien
- Réal Déquier, gestionnaire régional, Patrimoine canadien.
- Geneviève Therrien, agente d'établissement, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

2. Appel des membres en règle et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de l'assemblée forment le quorum.

3. Élection d'une présidence et secrétaire d'assemblée

Océane Coulaudoux propose la nomination Mme Geneviève Charon comme présidente d'assemblée et Mme Flora Camuzet comme secrétaire d'assemblée. Elles acceptent la proposition aux postes.

Résolution AGA-2022-11-26-01

IL EST PROPOSÉ Que Madame Geneviève Charon soit nommée présidente d'assemblée et que Flora Camuzet soit nommée secrétaire de la 44e Assemblée générale annuelle de la FFT.

Proposée par Océane Coulaudoux – Appuyée par Jean-François Pitre
Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Référence à la section 3, article 3.7

Lecture de l'ordre du jour par Mme la présidente, Geneviève Charon.

Natalie Labossière propose que l'ordre du jour soit accepté comme tel.

Résolution AGA-2022-11-26-02

IL EST PROPOSÉ que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposée par Natalie Labossière – Appuyée par Marie-Christine Aubrey
Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) du 23 octobre 2021

Jacques-Benoit Roberge remarque qu'il y a eu une mauvaise pagination lors de l'impression. La lecture du procès-verbal de l'AGA 2021 se fait sur grand écran.

Jacques-Benoit Roberge propose que le procès-verbal de l'AGA du 23 octobre soit adopté tel que présenté sur l'écran.

Résolution AGA-2022-11-26-03

IL EST PROPOSÉ que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 octobre 2021 soit adopté tel que présenté à l'écran.

Proposée par Jacques Benoit Roberge – Appuyée par Jean-François Pitre

Adoptée à l'unanimité

6. Présentation des rapports annuels

- 6.1. Rapport de la présidence, Jean-François Pitre
- 6.2. Rapport annuel 2021-2022 de la direction et de l'équipe FFT
 - 1) Direction générale, Audrey Fournier
 - 2) Centre interculturel TNO, Marie-Pierre Poirier
 - 3) Réseau en immigration francophone TNO, Abby Schelew absente, rapport présenté par Marie-Pierre Poirier
 - 4) Communauté francophone accueillante, Lisa Boisneault
 - 5) Réseau TNO Santé, Sophie Lubet
 - 6) Accès justice TNO, Dominique Poirier
 - 7) Jeunesse TNO, Dominique Poirier
- 6.3. Rapport des délégué-e-s aux tables pancanadiennes
 - 1) Représentante à la Fédération culturelle canadienne française : Natalie Labossière
 - 2) Représentante à la Société Santé en français : Roxanne Valade – absente mais rapport soumis.
 - 3) Représentant à la Commission nationale des parents francophones : Jacques Lamarche
 - 4) Représentante à la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada : Marie-Christine Aubrey
 - 5) Représentant à la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada : Jean-François Pitre
 - 6) A noter que le rapport de la représentante à la Fédération de la Jeunesse canadienne française, Anusha Sivakumar, n'a pas été reçu en temps, il sera publié sur le site web de la FFT lorsque disponible.

7. Lecture et réception des états financiers vérifiés de la FFT 2021-2022

Présentation de états financiers 2021-2021 par Pierre Bergeron, comptable agréé pour la firme Bergeron & Cie. Les états financiers sont reçus tels quels.

8. Nomination et approbation d'une firme de vérification comptable pour l'année 2022-2023

Jacques-Benoit Roberge propose que la firme Bergeron & Cie effectue la vérification des opérations de la Fédération franco-ténoise pour l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2022 et prenant fin le 31 mars 2023.

Résolution AGA-2022-11-26-04

IL EST PROPOSÉ Que la firme Bergeron & Cie effectue la vérification comptable de la Fédération franco-ténoise pour l'exercice financier 2022-2023.

**Proposée par Jacques-Benoit Roberge – Appuyée par Océane Coulaudoux
Adoptée à l'unanimité**

9. Adoption de la déclaration d'Ottawa

La déclaration d'Ottawa est présentée par Sophie Lubet.
Patrice Lapointe propose que la Fédération franco-ténoise adhère à la déclaration d'Ottawa.

Résolution AGA-2022-11-26-05

IL EST PROPOSÉ Que la Fédération franco-ténoise adhère à la déclaration d'Ottawa

**Proposée par Patrice Lapointe – Appuyée par Natalie Labossière
Adoptée à l'unanimité**

10. Lecture et adoption des priorités de la FFT 2022-2023

Lecture par Jean-François Pitre des priorités de la FFT 2022-2023 :

- Entreprendre une revue de la membriété et de la structure de gouvernance en fonction des besoins exprimés dans l'évaluation de la structure communautaire.
- Continuer le développement du PDG, du plan de mise en œuvre du PDG et des recommandations de l'évaluations de la structure communautaire.
- Renforcer le rôle de leader et de porte-parole de la FFT.
- Déposer une demande de financement pour continuer le projet du centre communautaire francophone.

Étienne Croteau a une question : est-il question de retirer la membriété individuelle?

Réponse : la membriété sera revisitée avant la prochaine AGA, on ne peut pas dire ce qu'elle contiendra pour l'instant.

Kanda Gnama demande comment les priorités ont été dégagées. Réponse : Ce sont les priorités qui découlent de l'évaluation de la structure et que la FFT souhaite amener à l'AGA pour qu'elles soient portées par la communauté. Kanda Gnama relève que les priorités sont en général discutées lors de l'assemblée générale, ainsi chaque membre se sent porteur des priorités discutées. Il aimerait aussi qu'il en soit ainsi la prochaine fois.

Patrice Lapointe revient sur la membricité en demandant s'il y aura un autre moment pendant lequel les membres pourraient débattre sur ce sujet.

Réponse: une analyse sera faite et impliquera des consultations.

Batiste Foisy demande quand est-ce qu'on sera en mesure de présenter un nouveau plan de développement. Réponse : avant la fin mars 2023.

Mila Benoit revient sur le centre communautaire et demande quels sont les éléments qui manquaient aux bailleurs de fonds. Réponse : il manquait des éléments sur le modèle de gestion du centre, en particulier de la salle communautaire, éléments portant aussi sur le budget n'étant plus à jour.

Étienne Croteau remercie la FFT pour son écoute par rapport au PDG. L'AFCY avait soulevé un malaise quant au rythme ainsi qu'au processus de développement du PDG, la FFT a suspendu le processus pour permettre un réajustement.

Résolution AGA-2022-11-26-06

IL EST PROPOSÉ Que les priorités de la FFT 2022-2023 soient adoptées

**Proposée par Jacques-Benoit Roberge – Appuyée par Océane Coulaudoux
Adoptée à l'unanimité**

11. Résolution du CA de la FFT

Océane Coulaudoux propose qu'Audrey Fournier, en tant que directrice générale, et Flora Camuzet, en tant que coordonnatrice des services administratifs, soient désignées en tant que représentantes de la Fédération franco-ténoise auprès de l'Agence du revenu du Canada

Résolution AGA-2022-11-26-07

IL EST PROPOSÉ Que Madame Audrey Fournier et Flora Camuzet soient désignées en tant que représentantes de la FFT auprès de l'Agence du Revenu Canada

**Proposée par Océane Coulaudoux – Appuyée par Jean-François Pitre
Adoptée à l'unanimité**

12. Élection au conseil d'administration

12.1. Procédures d'élections/précisions sur les règlements administratifs
La présidente rappelle les sections 4.1 et 4.3

12.2. Élection d'un scrutateur

La présidente de l'assemblée Geneviève Charon procède à la nomination de Frédéric Nolet comme scrutateur. Monsieur Nolet accepte la nomination.

Résolution AGA-2022-11-26-08

IL EST PROPOSÉ Que Frédéric Nolet soit nommé scrutateur d'élection.

**Proposée par Jean-François Pitre – Appuyée par Angélique Ruzindana
Adoptée à l'unanimité**

- 12.3. Élection de la présidence du conseil d'administration. Jean-François Pitre est nommé.
- 12.4. Élection d'un administrateur membre corporatif régulier de Yellowknife, (2 élections, 1 d'une année et le second de deux années). Lors de son assemblé, l'AFCY devra nommer un membre lors de leur assemblée générale. Le poste d'une année reste vacant jusqu'à l'AGA de l'AFCY. Le poste de 2 ans reste ouvert, aucune nomination.
- 12.5. Élection d'un administrateur membre corporatif régulier de Hay River, pas de nomination par écrit, Mila Benoit nomme Rachel Cook (absente), qui accepte la nomination. Rachel Cook est élue.
- 12.6. Élection d'un administrateur membre individuel d'Inuvik. : Une nomination Kanda Kola Gnama, appuyée par Isidore Guy Makaya. Kanda Kola Gnama est élu.
- 12.7. Élection d'un administrateur membre individuel de Yellowknife. Pas de nomination. Poste ouvert à la grandeur du territoire. Mila Benoit propose Eugène Gagnon appuyé par Jacques-Benoit Roberge qui accepte la nomination. Eugène Gagnon est élu.

13. Nomination des représentants de la FFT aux tables nationales

Océane propose que les deux représentants à la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) soient nommés par l'AFCY et l'AFTSO de façon conjointe avant le début de l'année 2023.

Résolution AGA-2022-11-26-09

IL EST PROPOSÉ Que les deux représentants à la FCCF soient nommés par l'AFCY et l'AFTSO de façon conjointe avant le début de l'année 2023.

**Proposée par Océane Coulaudoux – Appuyée par Natalie Labossière
Adoptée à l'unanimité**

Les délégués nomment les représentants de la FFT aux organismes nationaux :

À la *Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)*,
Marie-Christine Aubrey ;

À la Commission Nationale des parents francophones (CNPF),
Jacques Lamarche;

À la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA),
Jean-François Pitre ;

À la Société Santé en français (SSF),
Roxanne Valade ;

À la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF),
Anusha Sivakumar

Résolution AGA-2022-12-26-10

IL EST PROPOSÉ Que les délégués ci-haut nommés soient les représentants de la Fédération franco-ténoise (FFT) aux tables nationales.

Proposée par Mila Benoit – Appuyée par Étienne Croteau
Adoptée à l'unanimité

14. Discussion et vote sur les amendements aux règlements administratifs de la FFT

La Fédération franco-ténoise offre un dédommagement forfaitaire pour pertes salariales aux bénévoles se déplaçant pour des rencontres de représentation de la FFT ayant lieu hors de leur localité. Le montant et les procédures entourant la livraison de ce dédommagement doivent être inscrits aux politiques et procédures de la FFT.

Résolution AGA-2022-11-26-11

IL EST PROPOSÉ que la Fédération franco-ténoise offre un dédommagement forfaitaire pour pertes salariales aux bénévoles se déplaçant pour des rencontres de représentation de la FFT ayant lieu hors de leur localité. Le montant et les procédures entourant la livraison de ce dédommagement doivent être inscrits aux politiques et procédures de la FFT

Proposée par Jacques-Benoit Roberge – Appuyée par Kanda Kola Gnama
Adoptée à l'unanimité.

15. Adoption de la cotisation annuelle des membres

Il est proposé que la cotisation des membres corporatifs soit fixée à 0\$/an.

Résolution AGA-2022-11-26-12

IL EST PROPOSÉ que la cotisation des membres corporatifs soit fixée à 0\$/an.

**Proposée par Marie-Christine Aubrey – Appuyée par Jean-François Pitre.
Adoptée à l’unanimité.**

16. Affaires diverses

Jean-François Pitre remercie la direction et toute l’équipe de la FFT.

Patrice Lapointe revient sur la difficulté d’avoir des membres et des élections sur le conseil de la FFT et il souhaiterait que la FFT et la communauté de Yellowknife se mobilisent plus pour avoir de la relève au CA.

Angélique Ruzindana se demande ce que cela donne d’être membre. Audrey Fournier explique que c’est une action symbolique que d’appuyer l’organisme porte-parole de la communauté et que cela permet une meilleure représentation politique. On parle aussi de concertation et de services partagés à venir.

Batiste Foisy relève que le poste au Conseil des langues officielles des TNO n’est pas élu à l’AGA. Est-ce qu’il y a une procédure pour ce poste? Benoit Boutin affirme que le processus est limpide. La FFT est l’organisme qui doit nommer cette personne, peu importe comment elle le fait. Il n’y a présentement personne qui siège, puisque Richard Létourneau a déménagé.

17. Levée de l’assemblée

La levée de l’Assemblée est proposée par monsieur Jacques Benoit Roberge à 16h00.

PRÉSIDENTE DE L’ASSEMBLÉE

SECRÉTAIRE DE L’ASSEMBLÉE


Geneviève Charron (Apr 6, 2023 15:40 MDT)

Geneviève Charon



Flora Camuzet

NOTE : Le prix Jeanne Dubé a été remis en marge de l’Assemblée générale annuelle à Simon Cloutier. Ce procès-verbal veut en rendre compte.

PROCÈS-VERBAL AGA_2022_

Final Audit Report

2023-04-06

Created:	2023-04-06
By:	LA FEDERATION FRANCO TÉNOISE (adminfft@franco-nord.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAxO4rb1Evv2_xoP39MYb1OgDFrFGag4zP

"PROCÈS-VERBAL AGA_2022_" History

 Document created by LA FEDERATION FRANCO TÉNOISE (adminfft@franco-nord.com)
2023-04-06 - 3:01:23 PM GMT

 Document emailed to Genevieve Charron (gen_ch@hotmail.com) for signature
2023-04-06 - 3:01:42 PM GMT

 Email viewed by Genevieve Charron (gen_ch@hotmail.com)
2023-04-06 - 9:39:29 PM GMT

 Document e-signed by Genevieve Charron (gen_ch@hotmail.com)
Signature Date: 2023-04-06 - 9:40:23 PM GMT - Time Source: server

 Agreement completed.
2023-04-06 - 9:40:23 PM GMT

Names and email addresses are entered into the Acrobat Sign service by Acrobat Sign users and are unverified unless otherwise noted.